

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2019**

Le Conseil Municipal de la Commune de Petit-Palais et Cornemps dûment convoqué s'est réuni en séance **ordinaire** à la mairie le 08 avril 2019 à 18h30 sous la présidence du Maire, Mme Patricia RAICHINI.

**Présents** : RAICHINI Patricia, VEYSSIERE Fabienne, BROUDICHOX Serge, DUMON Alain, MARTIN Frédéric, PASCAL Romain, HUCHET Pierrette, POUDRET Annie, AUDOUIN Anne, BOUTIN Jean-François, REYGADE Aline

**Procuration** : Alain COUTANT à Fabienne VEYSSIERE

**Absents** : BARDESSOLLE Patrick, HUOT Jean-Paul

**Secrétaire de séance** : Alain DUMON

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 7 mars 2019

### **DELIBERATION VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

#### **Fonctionnement :**

Dépenses :	452 958,11 €
Recettes :	474 724,50 €
Résultat exercice excédent :	21 766,39 €
Résultat reporté recettes 2017 :	322 550,27 €
<b>Résultat de clôture excédent :</b>	<b>344 316,66 €</b>

#### **Investissements :**

Dépenses :	206 252,38 €
Recettes :	520 944,21 €
Résultat de l'exercice excédent :	314 691,83 €
Déficit reporté 2017	28 347,17 €
<b>Résultat de clôture Excédent :</b>	<b>286 344,66 €</b>

Madame le Maire quitte la salle du conseil, le Compte administratif est approuvé :

Vote : POUR 11 Voix

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2018**

Le compte de gestion 2018 dressé par Monsieur Jean-Luc GALICE, Receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur est approuvé à l'unanimité.

### **DELIBERATION AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE L'EXERCICE 2018**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame le Maire, après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 décide de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

#### **Résultat de la section de fonctionnement à affecter**

Résultat de clôture à affecter excédent : 344 316,66 €

#### **Besoin réel de financement de la section d'investissement**

Résultat comptable cumulé	excédent : 286 344,66 €
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	456 880,00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	168 151,00 €
Solde des restes à réaliser	288 729,00 €
(B)Besoin (-) réel de financement (D001)	2 384,34 €

#### **Affectation du résultat de la section de fonctionnement**

##### **Résultat excédentaire**

En couverture du besoin réel de financement (B) dégagé à la section d'investissement

(Recette budgétaire au compte R 1068)

**2 384,34 €**

**POUR : 12 Voix****DELIBERATION VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2019**

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition de l'année 2019 des taxes directes locales :

↳ Taxe d'habitation	12,43 %
↳ Taxe Foncière Bâti	12,70 %
↳ Taxe Foncière Non Bâti	38.10 %

Pour un produit fiscal attendu de **143 620,00 €****POUR : 12 Voix****VOTE DU BUDGET UNIQUE 2019**

Le Budget est présenté par Madame le Maire aux membres du Conseil Municipal.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **814 460,32 €.**La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de **770 880,00 €.**

Principales réalisations en Investissement :

- Aménagement travaux Eclairage Public et enfouissement réseaux dans le Bourg
- Acquisition mobilier mairie accueil et secrétariat
- Aménagement Mairie et extension d'une salle de conseil et de mariages avec accès PMR
- Acquisition matériel de cantine
- Travaux de voirie sur diverses voies communales
- Construction d'un city-stade

Le Budget unique 2019 est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et la section d'investissement. **POUR : 12 Voix****DELIBERATION AMORTISSEMENT RACCORDEMENT ELECTRIQUE BORDERIE**

La facture du raccordement électrique a été réglée en 2018 pour un montant de 3014,13 €.

Proposition d'amortir cette somme sur une année.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de fixer la durée de l'amortissement en une année.

La somme de 3014,13 € sera prévue au budget 2019.

**DELIBERATION FONDS DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES (FDAEC)**

Il sera présenté les travaux de voirie et signalisation- La rénovation du Lavoir- l'acquisition du mobilier mairie- l'acquisition d'une cellule de refroidissement et une armoire réfrigérée pour le restaurant scolaire et la réfection de la façade. L'attribution à notre commune sera de 14 456 € concernant le FDAEC.

**INFORMATIONS DIVERSES**

- L'estimation concernant les travaux de voirie s'élève à 42 000 €.
- Le comité des fêtes sera en sommeil au 1<sup>er</sup> juin 2019.  
Mme le Maire propose de faire un concert dans l'église et l'embrasement de l'église car cette année il n'y aura pas de fête locale. A étudier.
- Une information concernant la Mutuelle Village sera dans le bulletin municipal du mois de juin.
- Concernant la couleur retenue de l'accès handicapé : ton pierre.
- Les Assises du tourisme auront lieu le 9 avril 2019.

**QUESTIONS DIVERSES**

↳ Madame Aline REYGADE a lu la feuille de chou de la CDC et demande si la commune peut se positionner pour un local santé.

Le ramassage des déchets sur le territoire de la commune aura lieu le 27 avril 2019 le matin et sera organisé par l'association Petit-Palais Environnement.

↳ Monsieur Jean-François BOUTIN signale que l'arbre n'a pas été élagué.

Mme le Maire lui répond qu'elle a vu le propriétaire, mais qu'il peut lui-même le rencontrer à nouveau.

Il précise que dans les statuts, le Comité des fêtes cesserait son activité le 31 mai 2019.

↳ Monsieur Serge BROUDICHOUX fait distribuer le bilan d'activité du chenil du libournais pour la période 2018.

Il fait un appel à bénévoles concernant la collecte au profit des animaux du chenil au Super U à Saint Sulpice et Cameyrac le samedi 27 avril 2019 de 9 H 00 à 19 H 00.

Concernant les activités sur l'aire de loisirs à étudier pour l'installation d'un parcours accrobranches.

**Séance levée à 20 H 00**